

RAPPORT N°5 : TRAVAUX D'ENTRETIEN PISCINE INTERCOMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

M. le Président expose :

Construite en 1972 la piscine Ambert Livradois Forez a fait l'objet d'une rénovation globale et d'une extension en 2018/2019, intégrant d'importants travaux d'aménagement fonctionnel.

En 2022, des travaux de gros entretien sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'équipement :

-Le remplacement de la cheminée de la chaudière biomasse, datant de 1998 et conservée en 2019 lors de la rénovation. Son état nécessite un remplacement dans les meilleurs délais.

-La rénovation de notre toboggan : datant de 1998, l'état et la jonction des bacs de la structure de celui-ci engendre une forte consommation d'eau, et a nécessité la fermeture de l'équipement en cours de saison estivale 2021

-La rénovation de nos bacs tampon : réhabilités à la fin des années 1990, ils ne sont plus étanches, et risquent de mettre en péril le fonctionnement de l'équipement à court terme.

Plan de financement :

Coût estimatif de l'opération		Recettes estimées	
Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT	Organismes	Montant prévisionnel HT
Rénovation toboggan Parc aquatique Piscine Ambert	17 062,38 €	Etat DETR	17 730,02€
Reprise étanchéité bacs tampons	9 975,00€		
Remplacement cheminée biomasse	32 062,70 €		
		Autofinancement	41 370,06€
Coût HT	59 100,08 €		59 100,08€

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- de solliciter l'Etat sur le volet n°2 de la DETR 2022 : « Gros travaux de réparation des bâtiments communaux et intercommunaux », à hauteur de 30 % du montant total estimé ;
- d'autoriser M. le Président à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.